

Coup d'œil

Coup d'Oeil > Actualités

Une «victoire» qui inquiète des agriculteurs

[Marc-André Couillard](#)

Publié le 19 mars 2014

Pendant que les syndicats se réjouissent du droit à la syndicalisation des travailleurs agricoles, des agriculteurs s'inquiètent de l'avenir de leur ferme familiale craignant de ne plus être concurrentiels et de perdre des parts de marché.



© Archives

200 à 300 producteurs doivent se réunir le 19 mars à la demande de l'Association des producteurs maraîchers du Québec pour discuter du droit à la syndicalisation pour les travailleurs agricoles.

«On ne devient plus concurrentiels par rapport à l'Ontario, qui elle, est protégée, explique André Plante, directeur général de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ). C'est notre plus gros compétiteur. La main-d'œuvre, c'est 50% du coût d'exploitation du producteur. On risque de perdre notre business.»

Selon lui, depuis 2003, le Québec perd 1,5% de part de marché au profit de l'Ontario et il estime que ce taux pourrait maintenant passer à 3% ou 4%. M. Plante est d'avis que les producteurs maraîchers pourraient être tentés de produire des céréales plutôt que des légumes. Les grandes cultures qui ont l'avantage d'être mécanisées nécessitent moins de main-d'œuvre. En contrepartie, il risque d'y avoir moins de fruits et de légumes du Québec dans notre assiette, prévient-il.

Droit

«C'est une vieille loi qui date du temps de Mathusalem», explique Michel Tardif, responsable du dossier des travailleurs agricoles au Syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce au Québec (TUAC), qui qualifie de «victoire» le droit à la syndicalisation des travailleurs agricoles. Selon lui, cette mesure

répond à un réel besoin des travailleurs agricoles qui pour la majorité, proviennent de l'étranger. «Ils se font menacer d'expulsion ou de se faire mettre dehors du programme. Quand ils décident de se syndiquer, ce n'est pas par plaisir, c'est parce qu'ils ont de bonnes raisons.»

- [À lire aussi dans le dossier spécial:](#)
- [Les travailleurs agricoles pourront se syndiquer](#)
-

Selon Gilles Trudeau, professeur de droit à l'Université de Montréal, l'argument selon lequel la syndicalisation des travailleurs agricoles mettrait en péril les fermes familiales n'a pas été retenu par la Commission des relations du travail, ni pas la Cour supérieure. «Je ne pense pas que les fermes vont faire face à une vague de syndicalisation, soutient M. Trudeau. Le discours actuel est politique et un peu exagéré.»

M. Trudeau rappelle que la syndicalisation donne le droit de négocier des conditions de travail avec l'employeur, qui devra d'abord les accepter. «Ça ne veut pas dire que le syndicat va réussir à obtenir des conditions de travail exorbitantes qui vont jeter les employeurs par terre. Ça donne droit à la négociation collective. Ce n'est pas un changement de conditions de travail imposé par la loi.»

L'Association des producteurs maraîchers du Québec organisait une assemblée spéciale le 19 mars, pour informer les producteurs. «On va se servir de la campagne électorale pour faire valoir l'importance d'agir dans ce dossier. On a l'appui du Parti libéral et de la Coalition Avenir Québec. Ils nous supportent depuis le début», affirme M. Plante.